

COMMENT SONT GÉRÉES LES FINANCES DE FONDETTES ?

Au cours de cette campagne, les Fondettoises et Fondettois que nous rencontrons, nous interpellent sur leurs préoccupations.

QUELLE EST LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNE ?

Quelques données chiffrées : www.collectivites-locales.gouv.fr

AUGMENTATION DE
LA DETTE DE LA VILLE



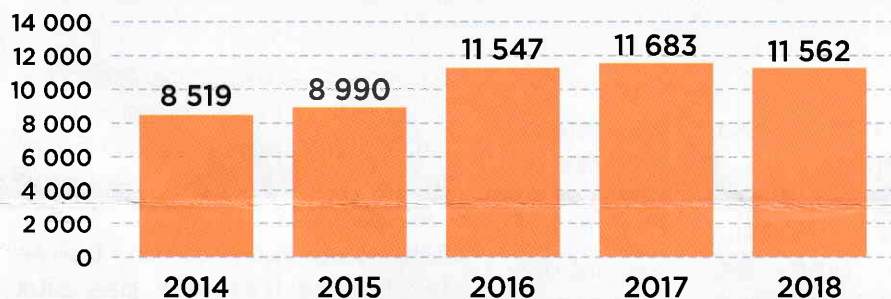
DIMINUTION DES
FONDS DE RÉSERVE



DES DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT
ÉLEVÉES



ÉVOLUTION DE LA DETTE EN 4 ANS / EN K €



- Période 2000-2014 : augmentation de 1 million d'euros.
- Période 2014-2018 : augmentation de 3 millions d'euros.

POURQUOI UNE TELLE HAUSSE DE LA DETTE ?

L'augmentation de la dette est certes liée à des projets réalisés depuis 5 ans :

- La Halle au coût de **2,75 millions** d'euros. Mais qu'en est-il de l'utilisation de ce site annoncé aussi comme culturel, alors que seule l'activité commerciale prédomine (2 demi-journées/semaine) ?
- Pourquoi le parking du futur centre aquatique a-t-il été financé entièrement par la commune, en lieu et place de la Métropole ? Coût de l'opération plus de **800 000 €**.

- Pourquoi le site du « Parc de la Perrée » a-t-il été cédé si peu cher (**37,50 €/m²**) à un opérateur privé ? D'autres solutions n'étaient-elles pas envisageables ?

Au final un endettement par habitant qui augmente : de **792 €** en 2014 (10 427 habitants) à **1 055 €** en 2018 (10 954 habitants), **alors que dans d'autres villes de la Métropole la dette diminue !**

	2014	2018	%
Fondettes	792 €	1 055 €	+33%
Saint-Pierre-des-Corps	1 478 €	1 151 €	-22%
Saint-Avertin	698 €	338 €	-52%
Saint-Cyr-sur-Loire	1 067 €	993 €	-7%
La Riche	1 067 €	664 €	-38%
Moyenne nationale des villes entre 10000 et 20000 h.	958 €	864 €	-10%

14 ans pour rembourser notre dette actuelle, au lieu de 4 ans en 2014 !



QUE RESTE-T-IL POUR LES ANNÉES FUTURES ?

Le fonds de roulement a été divisé par 10 en 5 ans :

Le fonds de roulement mesure les ressources dont la commune dispose à moyen et long terme pour financer son fonctionnement courant.

2014	2018
1 318 000 €	113 000 €

Vente du patrimoine foncier de la ville, pour plus de 3 millions d'euros :

Que reste-il pour les aménagements futurs nécessaires au rayonnement de la ville : équipements sportifs et culturels, salles pour les associations, l'habitat partagé et autres projets collectifs ?

Des dépenses de fonctionnement non maîtrisées :


Du personnel municipal transféré de la ville vers la Métropole en 2017 donc baisse des charges de personnel dans le budget communal depuis 2017.


Mais pourquoi cette baisse de charges n'est-elle pas plus importante ? (-0,90% seulement)


EN CONCLUSION : UN BILAN FINANCIER DÉGRADÉ

Fondettoises, Fondettois, nous vous proposons le 15 mars un projet cohérent et finançable.

NOUS NOUS ENGAGEONS À :

- 

Ne pas augmenter les taux d'imposition.
- 

Diminuer progressivement la dette.
- 

Augmenter les capacités de financements extérieurs (Métropole, Région, État et Fonds Européens).

**POUR DES FINANCES RESPONSABLES ET DYNAMIQUES
VOTEZ CAP CITOYENS 2020 LE 15 MARS PROCHAIN**

Sources des chiffres : www.collectivites-locales.gouv.fr. Les chiffres de 2019 ne sont pas encore arrêtés. Le compte administratif sera voté après les élections. Si vous souhaitez des informations complémentaires sur les finances de la commune, nous vous invitons à vous rendre sur notre site : www.capcitoyens2020.fr

SOUTENEZ NOTRE LISTE
www.capcitoyens2020.fr

Pour nous contacter et nous rencontrer :
Email : capcitoyens2020@outlook.fr
Permanence : 5 bis rue du Chanoine Noël Carlotti

   @capcitoyens2020